

# PRATIQUES DE PUBLICATION ET D'ACCÈS OUVERT DES CHERCHEURS DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Direction de la Documentation et de l'Édition, septembre 2020

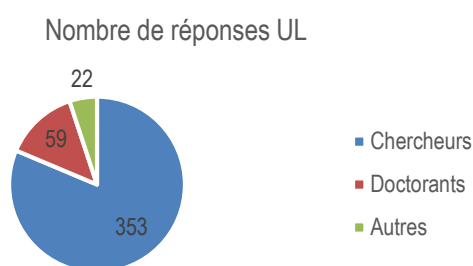
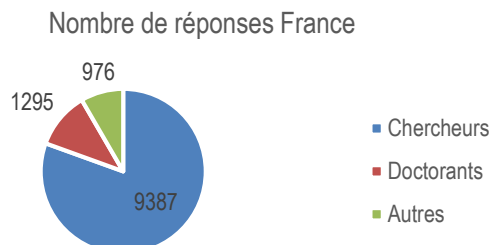
## INTRODUCTION

Menée par le consortium Couperin au printemps 2019 auprès de l'ensemble de la communauté française des chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants, une vaste enquête sur les pratiques de publication<sup>1</sup> a permis de disposer d'informations encore inédites à cette échelle. Les résultats ont été rendus publics en janvier 2020 et les données en juillet 2020<sup>2</sup>.

Les membres de la communauté académique de l'Université de Lorraine (UL) ont massivement participé à cette enquête et ont représenté la cohorte de répondants la plus importante.

Ce document de synthèse présente les principaux enseignements qu'il est possible de retirer sur la base des réponses venant de l'UL. Six thématiques ont été retenues : l'appréciation portée sur le système de publication scientifique ; la publication dans des revues en accès ouvert ; le dépôt dans une archive ouverte (HAL) ; le partage des données de recherche ; les *preprints* et l'évaluation.

## PÉRIMÈTRE DE L'ENQUÊTE



Le questionnaire en ligne a obtenu 11 658 réponses dans les établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ce

qui représente environ 10 % de la communauté des chercheurs de la recherche publique<sup>3</sup>.

Au niveau de l'UL, nous avons obtenu 434 réponses dont 353 issues de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Cela représente environ 10 % du nombre de chercheurs et d'enseignants-chercheurs à l'UL.

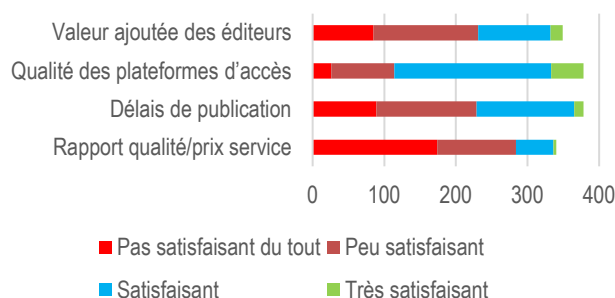
On constate que, pour la plupart des questions, les réponses UL rejoignent celles de la communauté nationale.

L'enquête comportait 36 questions fermées. Une soixantaine de répondants sur les 434 n'est pas allée au bout du questionnaire.

## APPRÉCIATION DU SYSTÈME ACTUEL DE PUBLICATION

Globalement, l'enquête a fait ressortir une insatisfaction importante concernant le système de publication actuel. Le principal motif de mécontentement est le rapport qualité/prix qui rassemble plus de 83 % de mécontents. De manière plus précise, les trois principaux motifs de mécontentement sont les coûts excessifs (93 %), la cession exclusive des droits d'auteurs (87 %), qui peut également être un frein pour publier en accès ouvert, et enfin la restriction des droits de lecture (86 %). Le seul critère de satisfaction porte sur la qualité des plateformes qui satisfait 63 % des répondants UL (80 % au niveau national).

Opinions sur le modèle d'édition



## BOYCOTT DES ÉDITEURS ?

En cas de difficultés de négociation avec un éditeur majeur, les deux tiers des chercheurs se disent prêts à accepter la coupure d'accès à ses revues (proportion qui atteint 88 % pour les mathématiciens), à l'exception des chercheurs en Droit-Économie-Gestion, catégorie pour laquelle « seuls » 40 % seraient favorables à cette rupture. Les commentaires montrent toutefois que le boycott d'un ou plusieurs éditeurs pose de nombreuses questions, notamment sur l'évaluation des chercheurs. Les répondants signalent également leur crainte de se couper d'une partie des publications de leur domaine et de perdre du temps pour accéder par d'autres moyens aux articles.

<sup>1</sup> Françoise Rousseau-Hans, Christine Ollendorf, Vincent Harnais. Les pratiques de publications et d'accès ouvert des chercheurs français en 2019 : Analyse de l'enquête Couperin 2019. 2020. <https://hal.archives-ouvertes.fr/cea-02450324>

<sup>2</sup> Françoise Rousseau-Hans, Christine Ollendorf, Vincent Harnais. Données de l'enquête Les pratiques de publications et d'accès ouvert des

chercheurs français. 2020.

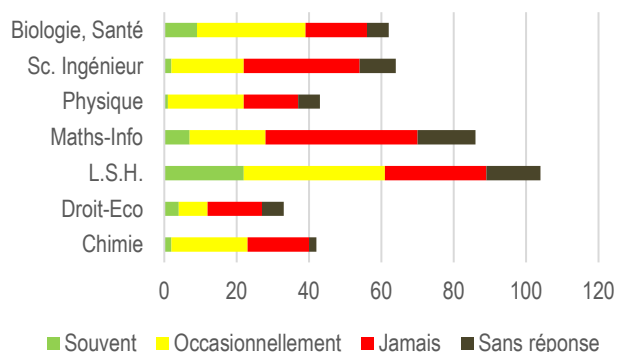
<https://zenodo.org/record/3948266#.X1j0los682w>

<sup>3</sup> L'état de l'emploi scientifique en France. Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. 2018.

[https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2018/13/6/EES18\\_III\\_1\\_eff\\_recherche\\_public\\_1011\\_136.xlsx](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2018/13/6/EES18_III_1_eff_recherche_public_1011_136.xlsx)

## PUBLIER DANS DES REVUES EN ACCÈS OUVERT

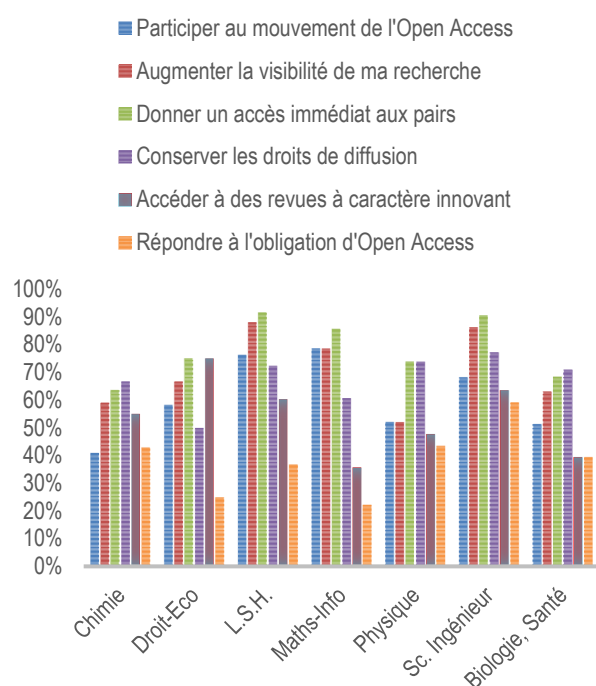
La publication dans des revues en accès ouvert est très dépendante de l'existence de revues de qualité dans les domaines scientifiques.



Premier constat : le pourcentage de répondants ayant déjà publié au moins une fois dans une revue en accès ouvert est beaucoup plus important à l'UL qu'au niveau national (à l'UL, cela va de 33 % pour les mathématiques à 63 % pour les sciences du vivant alors qu'au niveau national, c'est de 5 % pour les sciences de l'ingénieur à 29 % pour les sciences du vivant). Deuxième constat : alors que les mathématiciens sont parmi les plus fervents partisans de l'accès ouvert, ils étaient en 2019, avec les juristes et les chercheurs en sciences de l'ingénieur, ceux qui publiaient le moins dans des revues en libre accès. Pour les mathématiciens, c'est le dépôt en archive ouverte (voie verte) qui semble privilégié.

## MOTIVATIONS POUR PUBLIER EN OPEN ACCESS

La motivation principale est de permettre un accès immédiat aux autres chercheurs. Les raisons suivantes varient en fonction des domaines mais on peut considérer qu'il s'agit d'une part, de la conservation des droits de diffusion et d'autre part, de la volonté d'augmenter la visibilité de sa recherche.



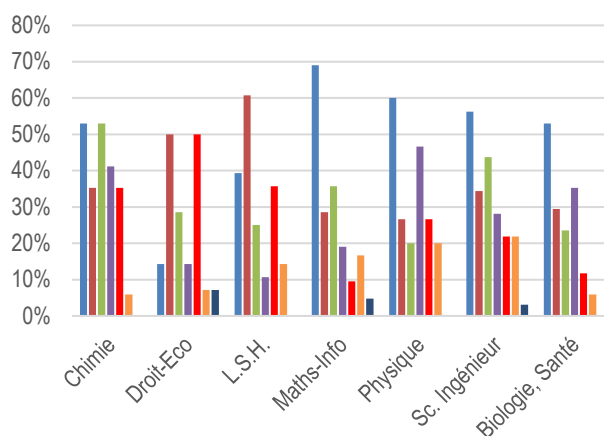
Les juristes se singularisent en étant les seuls à accorder une grande importance au choix de revues à caractère innovant. Répondre à une obligation liée à un financement est unanimement considéré comme une motivation moindre.

## RÉTICENCES POUR PUBLIER EN OPEN ACCESS

Les répondants ont moins fait part de leurs réticences que de leurs motivations à publier en *open access* (27 % contre 60 %). Toutefois, la réticence qui fait la quasi-unanimité – mis à part pour les juristes – est le paiement d'*Article Processing Charge* (APC). Les commentaires mettent également en évidence ce refus, induisant que la majorité des chercheurs serait favorable au modèle diamant qui permet une diffusion en *open access* sans que ni le lecteur ni l'auteur ait à payer.

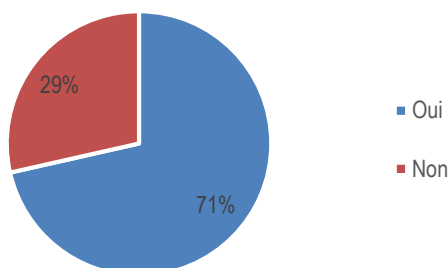
N.B. Pour ces deux rubriques (Motivations... et Réticences...), seuls les répondants ayant déjà publié en *open access* ont donné leur avis.

- Vous refusez de payer des APC
- Vous n'en avez pas eu l'occasion
- Vous appréhendez la qualité de ces revues et leur prise en considération dans l'évaluation
- Vous n'avez pas le budget pour payer des APC
- Je ne suis pas assez informé sur l'Open Access
- Vous n'y voyez pas d'intérêt
- Autre



## DÉPÔT EN ARCHIVES OUVERTES (HAL, ARXIV, ETC.)

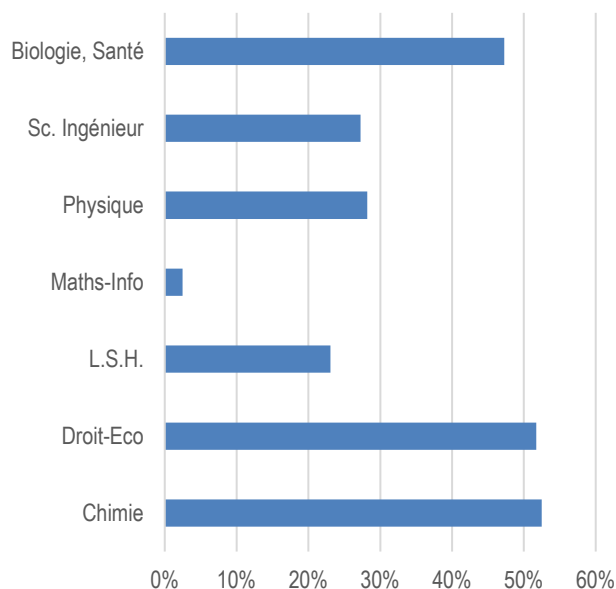
Répondants UL ayant déjà déposé un document dans une archive ouverte (HAL, arXiv...)



Moins de 30 % des répondants n'ont jamais déposé de document dans une archive ouverte.

La pratique semble acquise dans la communauté des mathématiciens-informaticiens, où la proportion de répondants n'ayant jamais déposé n'est que de 2,5 %. Les chercheurs en chimie et droit-économie-gestion de l'UL sont en revanche plus de 50 % à ne l'avoir jamais fait (alors qu'ils ne sont respectivement que 43 et 34 % au niveau national).

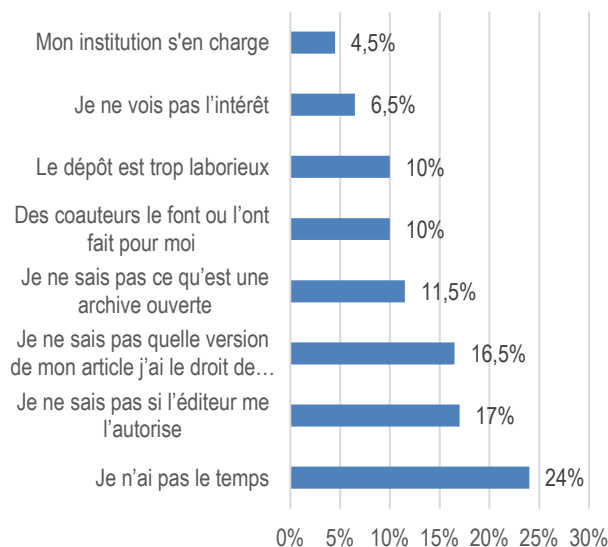
Proportion de chercheurs n'ayant jamais déposé dans une archive ouverte par discipline



## POUR QUELLES RAISONS TOUS LES CHERCHEURS NE DÉPOSENT-ILS PAS ?

Le manque de temps et une méconnaissance des aspects juridiques restent les principaux freins au dépôt en archive ouverte. On peut supposer que la loi « Pour une république numérique » votée en octobre 2016 (voir encadré) et qui simplifie la question du droit de dépôt pour les articles n'est pas encore assez connue.

Motifs de non dépôt



### *Loi pour une République numérique (LRN)*

L'article 30 de la loi « Pour une république numérique » vous autorise à déposer la dernière version auteur (≠ pdf éditeur) de vos articles dans HAL Université de Lorraine, quel que soit le contrat signé avec l'éditeur, avec un embargo de maximum 6 mois pour les sciences, techniques, médecine et 12 mois pour les sciences humaines et sociales. Cet embargo est paramétrable dans HAL.

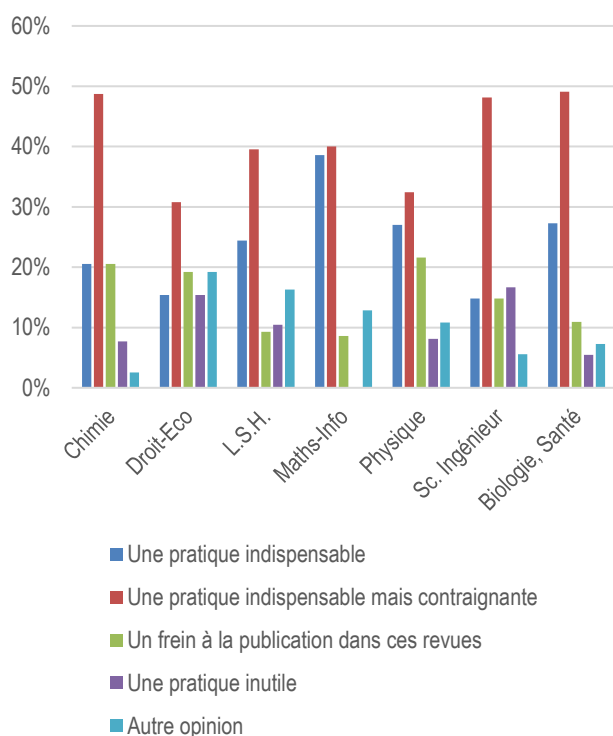
**Informations, accompagnement et conseils :**  
[hal-contact@univ-lorraine.fr](mailto:hal-contact@univ-lorraine.fr)

## DONNÉES ET PUBLICATIONS

Le partage des données de recherche (données expérimentales, d'observation, corpus textuel, images, etc.) ayant servi de support à la publication scientifique est demandé par un nombre croissant de maisons d'édition et de financeurs de la recherche.

Deux tiers des répondants estiment qu'il s'agit d'une pratique indispensable, même si une majorité la trouve contraignante. Pour 20 %, il s'agit d'une demande inutile voire décourageante pour la soumission d'articles.

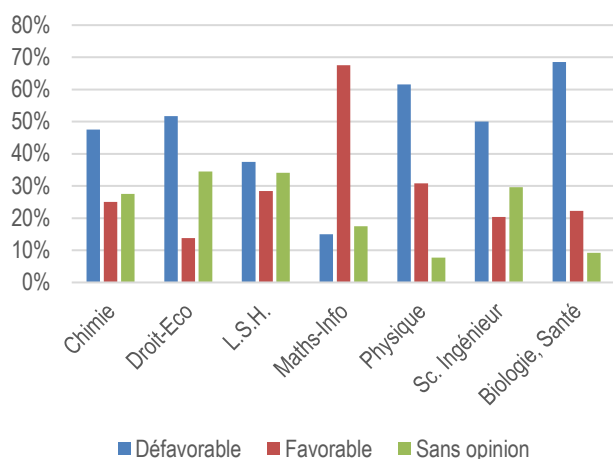
Partage des données



## PARTAGER LES PUBLICATIONS SOUS FORME DE PREPRINTS

Accélérer la diffusion des résultats de la recherche sans attendre la conclusion du processus de relecture, telle est l'ambition des serveurs de *preprints*, dont le rôle a notamment été souligné dans la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Avis sur le partage des preprints



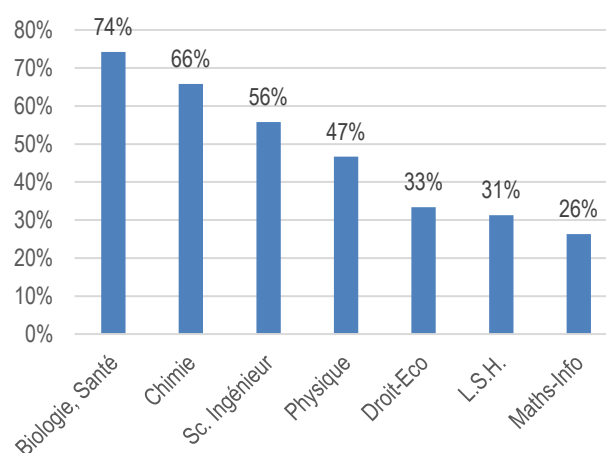
Lors de l'enquête menée au printemps 2019, les chercheurs de l'UL ont exprimé des avis tranchés sur la question du partage des publications avant *peer-reviewing* : 33 % y étant favorables, 43 % opposés et 23 % ne se prononçant pas. Les chiffres de l'UL reflètent globalement l'équilibre observé au niveau national.

Le contraste entre les champs disciplinaires est assez marqué à cet égard. Les trois raisons le plus souvent citées pour expliquer le refus des *preprints* sont la méconnaissance des outils dédiés (145 réponses), la crainte du plagiat (142) et le risque que l'article ne soit pas accepté ultérieurement dans une revue (110).

## L'ÉVALUATION, NERF DE LA GUERRE ?

La dernière question de l'enquête portait sur les critères et les indicateurs utilisés lors de processus d'évaluation de dossiers, qu'il s'agisse de demandes de financement ou d'évolution de carrière.

Utilisation du Facteur d'Impact et du h-index



On observe que le recours à des indicateurs quantitatifs (Facteur d'impact, h-index) est variable selon les domaines et reste très fort dans certaines disciplines dans lesquelles on retrouve par ailleurs plus de réticents à l'*open access*. Il pourrait être intéressant d'évaluer s'il y a une corrélation entre ces deux constats.

## CONCLUSION

Les réponses des membres de l'UL à l'enquête de Couperin rejoignent la tendance nationale quant au sentiment d'insatisfaction global à l'égard du système actuel de publication scientifique.

On observe des éléments encourageants concernant l'ouverture de la science. Ainsi, plus de 70 % des répondants ont déjà déposé une publication dans une archive ouverte et une majorité estime indispensable le partage des données associées à une publication.

Les résultats soulignent cependant, en fonction des domaines disciplinaires, des niveaux d'appropriation très variables des modalités de communication scientifique mises en avant dans le cadre de la Science Ouverte (revues en accès ouvert, archives ouvertes, bases de *preprints*, partage des données, évaluation non-quantitative).

Une nouvelle enquête réalisée à l'échelle institutionnelle d'ici deux ans permettrait sans doute de mesurer le chemin parcouru.